



Erreur chirurgicale, que faire?

Par **paco**, le **07/02/2009** à **21:07**

Bonjour, je dois subir une opération d'une hernie discale dans une clinique, et me faire poser une plaque avec des vis pour consolider les vertèbres. Avant l'intervention, on me fait signer une décharge de responsabilité.

Question :

_ Quels recours pourrais je avoir si je devais être victime d'une anomalie chirurgicale et me retrouver invalide ?

Cordialement.